



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION BDT ONLINE

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation, ci-après dénommées les « CGU », définissent les conditions dans lesquelles le Client de l'Agence Comptable Centrale des Dépôts, ci-après dénommée « l'ACCD », peut accéder au Service de banque en ligne BdtOnline et l'utiliser.

BdtOnline permet au Client d'accéder, à partir d'un terminal connecté à Internet, à certaines fonctionnalités et Services bancaires proposés par l'ACCD.

Les présentes CGU s'appliquent à tout Client, personne physique ou personne morale, titulaire d'un compte éligible ouvert auprès de l'ACCD et ayant souscrit au Service BdtOnline.

Elles complètent, sans s'y substituer, les conventions de compte, les conditions tarifaires, les conditions particulières de souscription au Service ainsi que, le cas échéant, les conditions particulières propres aux produits et opérations concernés.

En cas de contradiction entre les présentes CGU et les conditions particulières applicables à une opération déterminée, ces dernières prévalent pour ladite opération.

L'utilisation du Service BdtOnline vaut acceptation des présentes CGU par le Client, sous réserve de leur acceptation expresse lors de la souscription lorsque celle-ci est requise.

ARTICLE 1 : OBJET ET PÉRIMÈTRE DU SERVICE

BdtOnline permet au Client d'accéder à distance, de manière sécurisée, aux fonctionnalités mises à sa disposition par l'ACCD.

Selon son profil, son type de compte, ses habilitations et les fonctionnalités effectivement activées, le Client peut notamment bénéficier des Services suivants :

- authentification et sécurisation de l'accès au Service ;
- consultation des comptes et des soldes ;
- consultation de l'historique des opérations et des mouvements ;
- consultation et téléchargement, le cas échéant, de certains relevés ou documents ;
- réception de notifications et d'informations relatives au fonctionnement du Service ;
- réalisation de virements, dans la limite des fonctionnalités autorisées ;
- initiation et suivi de certaines opérations à distance ;
- consultation des informations relatives aux produits et Services proposés par l'ACCD ;
- gestion sécurisée de l'espace personnel du Client ;
- accès à des Services à valeur ajoutée proposés par l'ACCD.

La liste des fonctionnalités disponibles est susceptible d'évoluer en fonction des caractéristiques du Service, des exigences réglementaires, des contraintes techniques, du profil du Client et des habilitations qui lui sont attribuées.



La liste des fonctionnalités disponibles est susceptible d'évoluer en fonction des caractéristiques du Service, des exigences réglementaires, des contraintes techniques, du profil du Client et des habilitations qui lui sont attribuées.

L'affichage d'une fonctionnalité dans l'espace BdtOnline ne vaut pas, à lui seul, autorisation d'effectuer une opération. Toute opération demeure soumise aux conditions, contrôles, plafonds, habilitations et règles qui lui sont applicables.

ARTICLE 2 : SOUSCRIPTION, ADHÉSION ET ACTIVATION

2.1. Conditions d'éligibilité

L'accès à BdtOnline est réservé aux Clients remplissant les conditions d'éligibilité fixées par l'ACCD.

Sauf dispositions particulières, le Client doit notamment :

- être âgé d'au moins dix-huit (18) ans ou avoir la capacité juridique requise pour souscrire au Service ;
- disposer d'un compte éligible ouvert auprès de l'ACCD ;
- avoir fourni à l'ACCD les informations nécessaires à son identification et à la connaissance du Client ;
- disposer d'un numéro de téléphone et/ou d'une adresse électronique valides, selon les modalités d'activation retenues par l'ACCD ;
- avoir accepté les présentes CGU et, lorsque cela est requis, les conditions particulières du Service.

L'ACCD se réserve le droit de refuser ou de différer l'activation du Service lorsque les conditions requises ne sont pas réunies ou lorsque des vérifications complémentaires sont nécessaires.

2.2. Procédure d'adhésion

L'adhésion au Service BdtOnline dans l'ensemble du réseau de l'ACCD s'effectue selon la procédure ci-après :

- se rendre dans une agence de l'ACCD ou utiliser tout autre canal d'adhésion autorisé ;
- renseigner et signer le formulaire de souscription au Service ;
- prendre connaissance des présentes CGU ;
- accepter les conditions d'utilisation du Service ;
- fournir les informations nécessaires à l'activation du compte BdtOnline.

2.3. Activation du Service

Le Client est tenu de communiquer des informations exactes, complètes et à jour, notamment son numéro de téléphone et son adresse électronique.

Après réception et vérification de la demande, l'ACCD procède à l'activation du Service selon ses procédures internes.



Les éléments nécessaires à la première connexion sont communiqués au Client par les canaux sécurisés retenus par l'ACCD par SMS et/ou courrier électronique.

Les modalités de première connexion et d'activation peuvent être communiquées notamment par :

- un lien sécurisé ;
- une notice d'utilisation ;
- un support pédagogique ;
- une vidéo disponible sur les canaux officiels de l'ACCD ;
- un guide ou document téléchargeable à partir du site officiel de l'ACCD.

Pour les personnes morales, les droits d'accès et les fonctionnalités disponibles pour chaque utilisateur sont déterminés en fonction des pouvoirs, mandats et habilitations communiqués à l'ACCD.

ARTICLE 3 : IDENTIFIANTS, AUTHENTIFICATION ET OBLIGATIONS DE SÉCURITÉ

Les identifiants, mots de passe, codes confidentiels, codes à usage unique (OTP) et tout autre élément d'authentification permettant l'accès à BdtOnline sont strictement personnels et confidentiels.

Le Client s'interdit de les communiquer, sous quelque forme que ce soit, à un tiers, y compris à toute personne se présentant comme un agent de l'ACCD.

Ainsi, le Client est tenu :

- de conserver ses identifiants de manière confidentielle ;
- de ne pas les inscrire sur un support facilement accessible à des tiers ;
- de modifier son mot de passe lorsqu'il existe un doute sur sa confidentialité ;
- de protéger le terminal utilisé pour accéder au Service ;
- de maintenir son système d'exploitation et, lorsque cela est possible, ses applications de sécurité à jour ;
- de se déconnecter de son espace BdtOnline après chaque utilisation ;
- de vérifier attentivement les informations relatives à toute opération avant sa validation ;
- de ne pas utiliser le Service à partir d'un équipement dont la sécurité est compromise.

En cas de perte, de vol du téléphone ou du terminal, de divulgation ou de compromission présumée des identifiants, ou de constatation d'une opération inhabituelle ou suspecte, le Client doit, sans délai, saisir l'ACCD au 27 20 211 663 et à l'adresse assistance.bdtonline@tresor.gouv.ci du lundi au vendredi, de 07 heures 30 minutes à 17 heures 00 minutes.

En dehors de ces horaires, le Client doit utiliser, le cas échéant, les dispositifs d'urgence communiqués par l'ACCD.

Pour des raisons de sécurité, l'ACCD peut notamment :

- demander une authentification complémentaire ;
- suspendre temporairement un accès ;

- bloquer certains moyens d'authentification ;
- demander au Client des informations ou justificatifs complémentaires ;
- limiter certaines fonctionnalités.

ARTICLE 4 : RÉALISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE

Avant toute validation d'une opération, le Client doit vérifier attentivement les informations affichées, notamment :

- l'identité ou les coordonnées du bénéficiaire ;
- le numéro de compte ou les références de l'opération ;
- le montant ;
- la date d'exécution, lorsqu'elle est indiquée ;
- les frais applicables, le cas échéant.

Toute opération initiée au moyen de BdtOnline est exécutée sous réserve :

- de la disponibilité de la provision ;
- du respect des plafonds applicables ;
- des habilitations du Client ;
- des contrôles réglementaires et de sécurité ;
- des horaires et délais de traitement ;
- des conditions particulières propres à l'opération.

ARTICLE 5 : DISPONIBILITÉ DU SERVICE

L'ACCD assure la disponibilité et le bon fonctionnement du Service BdtOnline.

Toutefois, l'accès au Service peut être temporairement interrompu, suspendu ou limité, notamment en cas :

- de maintenance programmée ou urgente ;
- d'incident technique ;
- de problème affectant les réseaux de télécommunication ou Internet ;
- de mesure de sécurité ;
- de nécessité de préserver l'intégrité du système d'information ;
- de force majeure ;
- d'événement indépendant de la volonté de l'ACCD.

En cas d'indisponibilité du Service, le Client peut se rapprocher d'une agence ACCD afin de connaître les autres moyens disponibles pour effectuer son opération.

ARTICLE 6 : TARIFICATION

La souscription à BdtOnline est gratuite. Toutefois, le Service fait l'objet d'une facturation mensuelle. Les frais applicables à l'utilisation de BdtOnline et aux opérations effectuées par l'intermédiaire du Service sont définis ainsi qu'il suit :



- Frais d'adhésion ou d'abonnement

Abonnement Particuliers	1 499 FCFA TTC / Mois
Abonnement Associations et mutuelles	1 499 FCFA TTC / Mois
Abonnement Entreprises individuelles	2 495 FCFA TTC / Mois
Abonnement Autres entreprises	5 499 FCFA TTC / Mois
Abonnement Structures C2D	2 000 FCFA TTC / Mois
Abonnement Structures SODE	5 000 FCFA TTC / Mois
Abonnement Structures opérant dans le CUT	Gratuit

- Tarifs des opérations : se référer à la fiche de souscription et aux conditions générales des tarifs applicables à la clientèle ACCD.
- Lieu de consultation de la grille tarifaire : le site web de l'ACCD (accd.tresor.gouv.ci)

Les frais relatifs à l'accès à Internet, aux communications téléphoniques ou aux SMS éventuellement facturés par l'opérateur de télécommunications du Client restent à la charge de celui-ci, conformément à son abonnement.

Toute modification de la tarification sera portée à la connaissance du Client.

ARTICLE 7 : PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le cadre de la fourniture et de la sécurisation du Service BdtOnline, l'ACCD traite, conformément à la loi, les données à caractère personnel nécessaires notamment :

- à l'identification et à l'authentification du Client ;
- à la gestion de son accès au Service ;
- à l'exécution et au suivi des opérations ;
- à la prévention et à la détection de la fraude ;
- à la sécurité du système d'information ;
- au traitement des demandes et réclamations ;
- au respect des obligations légales et réglementaires applicables.

ARTICLE 8 : NOTIFICATIONS ET COMMUNICATIONS

L'ACCD peut adresser au Client des communications relatives notamment :

- à l'activation ou à la modification de son accès ;
- à la sécurité du Service ;
- à la confirmation ou au suivi de certaines opérations ;
- aux incidents ou indisponibilités affectant le Service ;
- à l'évolution de BdtOnline ;
- à toute information nécessaire au fonctionnement du Service.

Ces communications se réalisent via SMS, courrier électronique et/ou notifications via BdtOnline, selon les fonctionnalités disponibles.

Le Client s'engage à maintenir ses coordonnées, notamment son numéro de téléphone et son adresse électronique, à jour auprès de l'ACCD.

ARTICLE 9 : CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE

Le Client s'engage à utiliser BdtOnline conformément à sa destination, aux présentes CGU, aux conventions applicables et aux lois et règlements en vigueur.

Il lui est, notamment, interdit :

- de tenter d'accéder à un compte, à une donnée ou à une fonctionnalité pour laquelle il ne dispose d'aucune habilitation ;
- de communiquer ou de permettre l'utilisation de ses moyens d'authentification par un tiers ;
- de tenter de contourner les mécanismes de sécurité du Service ;
- d'utiliser le Service à des fins frauduleuses ou illicites ;
- d'introduire volontairement un programme, fichier ou élément susceptible de perturber le fonctionnement du Service ;
- d'effectuer toute action susceptible de compromettre la sécurité du système d'information de l'ACCD ou les droits d'autres utilisateurs.

Le Client personne morale veille à maintenir à jour la liste des utilisateurs habilités et à informer sans délai l'ACCD de toute modification des pouvoirs ou habilitations conférés à son ou ses mandataire(s).

ARTICLE 10 : SUSPENSION, DÉSACTIVATION ET RÉILIATION

10.1. Désactivation à l'initiative du Client

La souscription au Service BdtOnline est conclue pour une durée minimum de un (01) an.

Après un (01) an le Client peut, à tout moment, suivant courrier adressé à l'ACCD, demander la désactivation de son accès au Service BdtOnline selon la procédure définie par l'ACCD.

La désactivation de BdtOnline n'entraîne pas, à elle seule, la clôture des comptes bancaires ou la résiliation des autres produits et Services détenus auprès de l'ACCD.

10.2. Suspension ou désactivation à l'initiative de l'ACCD

L'ACCD peut suspendre, restreindre ou désactiver tout ou partie de l'accès au Service, notamment en cas :

- de risque ou de suspicion de fraude ;
- d'incident de sécurité ;
- de compromission des moyens d'authentification ;
- de perte ou de modification des habilitations ;
- de clôture du compte concerné ;
- de non-respect des présentes CGU ;

- de comportement susceptible de compromettre la sécurité du Service ;
- d'obligation légale ou réglementaire ;
- de nécessité de protection des intérêts du Client ou de l'ACCD.

Lorsque les circonstances le permettent, l'ACCD informe le Client de la mesure prise et, le cas échéant, de ses motifs, sous réserve des restrictions résultant de la réglementation applicable ou des impératifs de sécurité.

La clôture de l'ensemble des comptes concernés peut entraîner la cessation de l'accès au Service BdtOnline.

ARTICLE 11 : RESPONSABILITÉS

Chaque partie est responsable des obligations qui lui incombent en vertu des présentes CGU, des conventions applicables et de la réglementation en vigueur.

11.1. Responsabilité du Client

Le Client est notamment responsable :

- de la conservation et de la confidentialité de ses moyens d'authentification ;
- de l'utilisation de son espace BdtOnline ;
- de la sécurité du terminal utilisé pour accéder au Service ;
- de l'exactitude des informations communiquées à l'ACCD ;
- de la vérification des informations relatives aux opérations avant leur validation ;
- du signalement rapide de toute perte, vol, compromission ou opération suspecte.

Le Client doit prendre toutes les mesures raisonnables permettant de limiter les conséquences d'un incident de sécurité.

11.2. Responsabilité de l'ACCD

L'ACCD met en œuvre les moyens techniques et organisationnels appropriés afin d'assurer la sécurité et le fonctionnement du Service BdtOnline.

Elle ne saurait toutefois être tenue responsable:

- d'une utilisation frauduleuse imputable au Client ou à un tiers lorsque les obligations de sécurité du Client n'ont pas été respectées ;
- d'une défaillance des réseaux de télécommunication ou d'Internet indépendante de sa volonté ;
- d'un cas de force majeure ;
- de l'utilisation d'un terminal compromis ou insuffisamment sécurisé ;
- de la transmission par le Client d'informations erronées ou incomplètes.

Toute opération contestée fait l'objet d'un examen au regard des éléments disponibles, des circonstances de l'opération et des règles applicables.

La seule utilisation d'un identifiant ou d'un code d'authentification ne dispense pas l'ACCD d'examiner une contestation conformément aux procédures applicables.

ARTICLE 12 : ASSISTANCE, RÉCLAMATIONS ET CONTESTATIONS

Pour toute demande d'assistance, difficulté d'accès, incident de sécurité, réclamation ou contestation relative à une opération effectuée via BdtOnline, le Client peut contacter l'ACCD suivant les adresses figurant à l'article 3 des présentes.

Il doit communiquer toutes les informations utiles au traitement de sa demande, notamment la date et l'heure de l'opération concernée, sa nature, son montant et toute référence disponible.

Les réclamations sont traitées conformément à la procédure de gestion des réclamations en cours à l'ACCD.

ARTICLE 13 : MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute modification des présentes CGU seront portées à la connaissance du Client.

ARTICLE 14 : DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes CGU sont régies par le droit ivoirien tant pour leur interprétation que pour leur exécution.

ARTICLE 15 : PRISE DE D'EFFET

Les présentes CGU prennent et à compter de la date de leur signature.